



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 3 mai 2022]

Date de la convocation

27 avril 2022

Date d'affichage

4 mai 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Lahcene BAAZIZ, Philippe ISSARD, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre TRANIER, Christel PALIS, Isabelle BEAUVAIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Jean-Marc AGUERRE

Absents :

N° 065/ 2022

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Versement d'un acompte sur les subventions 2022

Madame le Maire propose à l'assemblée de verser un acompte à valoir sur la subvention définitive qui sera attribuée au titre de l'exercice 2022 aux associations suivantes :

- Mille et Une Récup	5 000 Euros
- Garage Solidaire	2 000 Euros

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des acomptes sur les subventions 2022 mentionnés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 4 mai 2022